

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE PONCHON

**SÉANCE DU 09 septembre 2021**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Robert JOYOT, **Maire.**

Yannig MERLIN, Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, **Adjoints.**

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, A. F. LAMBRECHTS, Myriam LEDOUX, Nancy SUZE

Bernard LÉTUVÉ, Olivier WAUTERS **Conseillers.**

**ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE :**

Colette JOLLIVET pouvoir à ..... Geneviève DELABY

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Bruno CAFFIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Aucun candidat ne se présentant aux fonctions de secrétaire de séance, le Conseil se tient sans secrétaire.

**PARTICIPAIT À LA RÉUNION :**

- ✓ Martine Cornet

**Aucune observation sur le Compte Rendu de la séance du 23 juillet 2021.**



**1. Attributions de Compensation de la Thelloise.**

Elles ont été calculées voici bientôt vingt ans avec l'établissement de la Taxe Professionnelle Unique au profit de la Communauté du Thelle.

Dans l'organisation actuelle de la Thelloise. 21 communes se partagent 5 770 000 €, 20 communes versent 350 000 €, et ce sont souvent les plus modestes.

PONCHON verse depuis vingt ans, d'abord à la Communauté du Thelle, puis la Communauté de la Thelloise 28 000 € par an.

A l'unanimité, le Conseil demande la révision de ce système. Il charge le Maire de prendre contact avec les communes taxées.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

## 2. Acquisition des murs de l'ancienne boulangerie.

Il s'agit d'acquérir les murs auprès de l'Établissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO), avec paiement différé sur vingt ans.

- Versement annuel : 6 030 €.
- Restant du au bout de vingt ans, en 2041 : 80 400 €.

Accord unanime du Conseil Municipal

## 3. Décision budgétaire modificative.

• Travaux dans la boulangerie (Devis)	3 589,76 € TTC
• Décision Budgétaire Modificative pour	5 000 €
• Vente du tracteur tondeuse	500 €
• Travaux de voirie	2 000 €
• Section fonctionnement vers section investissement	<u>2 500 €</u>
	5 000 €

Accord unanime du Conseil Municipal

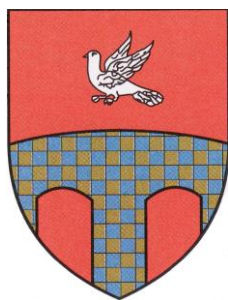
## 4. Installation de la Vidéoprotection.

Dossier annexé au présent compte -rendu. Le projet comporte l'installation de vingt-trois caméras. Leur implantation a été conseillée par la gendarmerie. Le dossier a été dressé par l'ADTO, (Assistance Départementale aux Territoires de l'Oise).

• Montant prévisionnel de l'Investissement :	135 710 € HT
• Subventions	
⇒ Du Département	61 070 €
⇒ De la Région	<u>47 499 €</u>
	<u>108 569 €</u>
• A la charge de la Commune	27 141 €

Il faut y rajouter la maintenance estimée à 19 950 € sur quatre ans.

Sur ces bases, le Conseil décide à l'unanimité de lancer les consultations auprès des entreprises.



COMMUNE DE PONCHON

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## 5. Exonération de la Taxe Locale d'Équipement.

En sa séance du 14 juin le Conseil avait décidé d'exonérer pour la totalité de leur surface les abris de jardins, les pigeonniers, colombiers et similaires.

Le mot « similaire » ne convient pas à la Préfecture.

À l'unanimité, le Conseil décide d'exonérer pour la totalité de leur surface les abris de jardins, les colombiers et les pigeonniers, et d'exclure de cette exonération tout ce qui leur est similaire.

## 6. Procédures en cours et à lancer.

Le Conseil Municipal

- Décide de porter plainte pour les caravanes situées en haut du chemin des Novalles.
- Demande l'évacuation de la caravane située rue des Beurrons.
- Demande la régularisation des travaux d'assainissement privés, exécutés dans le chemin du Pont Courtin, sur le Domaine Public, et à proximité de la canalisation principale d'assainissement.

## 7. Sédentarisation des gens du voyage.

La question est posée par Francine FAUQUEMBERGUE.

Les dispositions actuelles s'attachent au stationnement provisoire, alors que la sédentarisation n'est abordée en aucune façon.

Réunion à prévoir sur ce point, avec F. FAUQUEMBERGUE,

D. ROLLAND

R. JOYOT

## 8. Concours des illuminations de Noël.

Sur la suggestion de N. SUZÉ et d'Olivier WAUTERS, il sera pour cette année réédité.

Les Conseillers intéressés, sont invités à la réunion du 14 octobre à 18 h.

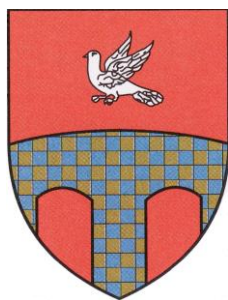
## QUESTIONS DIVERSES

- Myriam LEDOUX évoque l'entretien général de la Commune et plus particulièrement l'entretien des bacs à fleurs.
- Denis ROLLAND suggère que les habitants entretiennent eux-mêmes les bacs à fleurs qui sont devant chez eux.
- Nancy SUZÉ suggère, pour le printemps prochain, la réactivation de la Commission du fleurissement.
- Olivier WAUTERS signale la nécessité d'un gros élagage autour du City-Stade.

Mairie de PONCHON - 60430 PONCHON

Téléphone : 03 44 03 31 58

Mail : [mairie.de.ponchon@orange.fr](mailto:mairie.de.ponchon@orange.fr) - Site internet : <http://ponchon.fr>



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

- Laurence LACHAPELLE suggère qu'on mette une nouvelle table de ping-pong au Larris. On suggère de la mettre plutôt sur la place des fêtes.
- Olivier WAUTERS évoque la question du sens unique de la rue des Bleuets. Les panneaux viennent tout juste d'être livrés par FLINT.

### Stationnement de la rue de la Mairie.

Il sera facilité quand les parkings de l'École seront aménagés.

On évoque

- La desserte de l'École, par les cars, par la rue du Larris,
- L'interdiction de circulation dans la rue de la Mairie aux heures scolaires,
- Un sens unique autour du centre de Ponchon.

**La date du prochain Conseil sera fixée ultérieurement**